



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E15333

VALABLE JUSQU'AU 16/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/1987

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/10/2002
38 600

Raison sociale : ETABLISSEMENTS JEAN LOUIS HUET

32 RUE MAURICE LEMOING
27300 BERNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Bernay ? 2000 B 367

Téléphone : 02 32 43 15 73

Fax : 02 32 46 29 44

Portable : 06 15 06 71 81

Siret : 341 468 155 00021

Site Internet :

Code NACE : 4322A

E-mail : huet.chauffage@wanadoo.fr

Numéro caisse de congés payés : 26 12432

Responsabilité légale :
BONNARD CEDRIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 614083220016

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 614083220016

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/09/2023

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/11/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/01/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	07/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.